

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 721 311 258	1 473 389 582
Production vendue (biens)	146 823 071	130 108 038
Production vendue (services)	1 868 134 328	1 603 497 621
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	6 959 926	6 571 038
Production immobilisée	1 417 992	7 014 516
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 876 512 246	1 617 083 175
Autres produits	1 876 512 246	1 617 083 175
Total des produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 771 244 965	1 532 102 932
Variations de stock	3 554 376	-8 406 462
Achats de matières premières et autres approvisionnements	754 523	880 679
Variations de stock	115 948	-10 245
Autres achats et charges externes (a)	76 183 626	69 034 528
Impôts, taxes et versements assimilés	2 528 995	2 310 701
Salaires et traitements	13 804 717	13 447 088
Charges sociales	4 869 783	4 681 442
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 257 473	2 121 336
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	619 528	532 696
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	123 610	38 169
Autres charges	123 610	38 169
Total des charges d'exploitation (II)	1 876 057 543	1 616 732 866
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	454 703	350 309
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	22 050	12 564
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 178 026	230 156
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 894 668	644 333
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	3 094 744	887 052
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 654 630	588 695
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	2 654 630	588 695
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	440 114	298 358
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	894 817	648 667

Compte de résultat (suite)

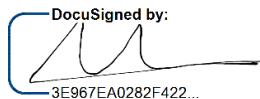
	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 161	3 715
Sur opérations en capital	22 233	104 392
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	174 331	408 831
Total des produits exceptionnels (VII)	197 725	516 938
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	62 512	84 828
Sur opérations en capital	488 236	199 833
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	91 796	280 944
Total des charges exceptionnelles (VIII)	642 543	565 605
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-444 818	-48 667
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	187 122	179 981
Total des produits	1 879 804 715	1 618 487 165
Total des charges	1 879 541 838	1 618 067 146
BENEFICE OU PERTE	262 877	420 018
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SA LECASUD

Etats financiers au 31/12/2023

Z.I. des Lauves
83340 LE LUC EN PROVENCE
Siret : 31226374200032

Certifiés
conformes



Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES

570 av. du Campon - 06110 LE CANNET
Tél. 04 92 188 900 - Fax 04 92 188 901
cta@trintignac.fr

Sommaire

1. Compte rendu de mission	1
Rapport de présentation des comptes annuels	2
2. Bilan et compte de résultat	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
3. Annexe des comptes annuels	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	13
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	23

Compte rendu de mission

COMPTE RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la :

SA LECASUD

nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels relatifs à la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	500 526 346 €
- Chiffre d'affaires H.T. :	1 868 134 328 €
- Résultat de l'exercice :	262 877 €

Le contenu de cette mission a été défini d'un commun accord avec l'entreprise en fonction de ses besoins propres ne comportant pas, en l'occurrence, l'objectif de certification.

Les diligences ont été mises en œuvre dans le respect des normes professionnelles. Elles ont été adaptées au but poursuivi et limitées à la technique de la révision comptable à l'exclusion des procédures d'appréciation du contrôle interne, d'observation physique ou de confirmation directe inhérentes aux missions de certification.

Les contrôles que nous avons effectués dans le cadre de cette mission nous ont permis de nous assurer de la régularité formelle de la comptabilité ainsi que de la cohérence et de la vraisemblance des comptes annuels à partir des documents informations fournis par l'entreprise.

Fait à LE CANNET, le 17 avril 2024

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES :



Pascal LUCCHESI,
Expert-Comptable Associé.

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	12 538 190	9 194 226	3 343 964	3 002 182
Fonds commercial (1)	5 479 056		5 479 056	3 729 517
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 185 311	176 283	1 009 029	1 009 029
Constructions	14 713 439	11 524 173	3 189 266	3 498 494
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 778 823	9 745 097	2 033 727	1 841 797
Autres immobilisations corporelles	21 284 101	19 416 109	1 867 993	1 573 382
Immobilisations corporelles en cours	62 474		62 474	
Avances et acomptes	69 585		69 585	119 585
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	188 149		188 149	187 149
Créances rattachées aux participations	1 000		1 000	1 000
Autres titres immobilisés	11 234 869		11 234 869	10 894 347
Prêts	9 600 596		9 600 596	12 741 741
Autres immobilisations financières	2 123 778		2 123 778	2 368 324
	90 259 373	50 055 887	40 203 486	40 966 547
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	535 707		535 707	651 655
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	59 177 198		59 177 198	62 731 574
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	188 221 275	619 528	187 601 747	172 821 895
Autres créances	157 880 328	755 831	157 124 497	75 205 078
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	48 746 797		48 746 797	56 921 123
Charges constatées d'avance (3)	6 125 990		6 125 990	2 384 374
	461 698 219	1 375 359	460 322 860	371 300 184
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	551 957 592	51 431 246	500 526 346	412 266 732
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			9 600 596	3 150 630
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 450 817	1 302 192

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	173 792	161 596
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation	14 635	14 635
Réserve légale	14 635	14 635
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 234 843	10 814 824
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	262 877	420 018
Subventions d'investissement	133 397	155 630
Provisions réglementées	2 620 537	2 587 922
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 440 080	14 154 626
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	674 865	790 015
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	674 865	790 015
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	143 258 209	105 027 860
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19 877 517	3 347 723
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 946 087	183 733 226
Dettes fiscales et sociales	19 382 277	11 737 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	104 947 310	93 475 366
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	485 411 400	397 322 091
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	500 526 346	412 266 732
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 307 418	7 971 825
(1) Dont à moins d'un an (a)	477 103 982	389 350 266
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	134 870 592	96 867 161
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

LECLERC APPROVISIONNEMENT SUD

LECASUD

Société anonyme coopérative à capital variable

Siège social : Zone industrielle des Lauves

83340 LE LUC EN PROVENCE

RCS Draguignan 312 263 742

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
DU 16 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le seize mai,
A 11 heures,

Les associés de la société « LECLERC APPROVISIONNEMENT SUD – LECASUD », Société anonyme coopérative de Commerçants Détailleurs à capital variable, dont le siège social se situe Zone industrielle des Lauves à LE LUC EN PROVENCE (83340), se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, au siège social, sur convocation à l'initiative du Conseil d'Administration.

L'Assemblée, présidée par Monsieur Philippe LELAURE, Président Directeur Général de la Société.

M.Alexandre Bevort..... représentant la société Toulonidis I..... et
M.Romain Provost....., représentant la société Sonicrau....., associées,
présents et acceptant, sont appelés comme scrutateurs.

Le bureau ainsi composé se complète en désignant comme secrétaire, Monsieur Pierre MANGIAPANE DE OLIVEIRA.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que⁵⁰
associés sont présents ou représentés sur les 57 associés de la Société, soit plus d'un tiers des
associés, possédant 100 actions (sur 1 140 actions) composant le capital social de la Société.

L'Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Christian PALVADEAU, représentant le Cabinet VILAINE ET ASSOCIES, Commissaire aux
comptes de la Société, régulièrement convoqué par lettre remise en main propre en date du 29
avril 2024, est absent excusé.....

P

N

AB

Le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition des associés :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes,
- La copie des lettres de convocation du Comité Social et Economique,
- La feuille de présence et les pouvoirs des associés représentés,
- Le rapport de gestion du Conseil d'administration, auquel est annexé le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- La liste des administrateurs,
- La liste des associés,
- Les rapports des Commissaires aux Comptes,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- Les statuts de la Société.

Il déclare, qu'avec l'accord de l'ensemble des associés, les convocations, le rapport de gestion du Conseil d'administration, les rapports du Commissaire aux comptes et le texte des résolutions proposées ont été tenus à leur disposition au lieu du siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et *quitus* au Président Directeur Général, aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L.225-38 Code de commerce ;
- Constatation du montant du capital social effectif au 31 décembre 2023 ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à conférer.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et faisant apparaître un bénéfice de 262 877 euros.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 *quitus* de leur gestion au Président Directeur Général et aux Administrateurs. Elle donne également au Commissaire aux Comptes *quitus* de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Vote :

- *nombre de voix pour :*
- *nombre de voix contre :* ✓
- *abstentions :*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du même Code comptabilisé au titre de l'exercice écoulé pour un montant de 16 716 euros correspondant à des amortissements excédentaires.

Vote :

- *nombre de voix pour :*
- *nombre de voix contre :* ✓
- *abstentions :*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 262 877 euros, de la façon suivante :

Bénéfice : 262 877 euros



Affectation :

- Au poste « Réserve légale » soit..... 2 744 euros
 - Au poste « Autres réserves », soit..... 260 133 euros
- Ce qui porterait le solde de ce poste à 11 494 976 euros

Total : 262 877 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à la somme de 14 440 080 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée générale constate qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Vote :

- *nombre de voix pour :*
- *nombre de voix contre :* ✗
- *abstentions :*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la poursuite des conventions conclues au cours des exercices antérieurs et constate, le cas échéant, que la ou les conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice, visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce et mentionnées au rapport spécial du Commissaire aux Comptes ont été approuvées dans les conditions prévues par la loi.

Vote :

- *nombre de voix pour :*
- *nombre de voix contre :* ✗
- *abstentions :*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Re [Signature] AB

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le capital social effectif s'élève au 31 décembre 2023, à la somme de 173 793 euros, divisé en 1140 actions et représentant 57 associés, dont 51 adhérents.

Vote :

- *nombre de voix pour :*
- *nombre de voix contre :*
- *abstentions :*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts, notamment pour l'enregistrement « gratuit » du présent procès-verbal conformément à l'article 825 du CGI.

Vote :

- *nombre de voix pour :*
- *nombre de voix contre :*
- *abstentions :*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

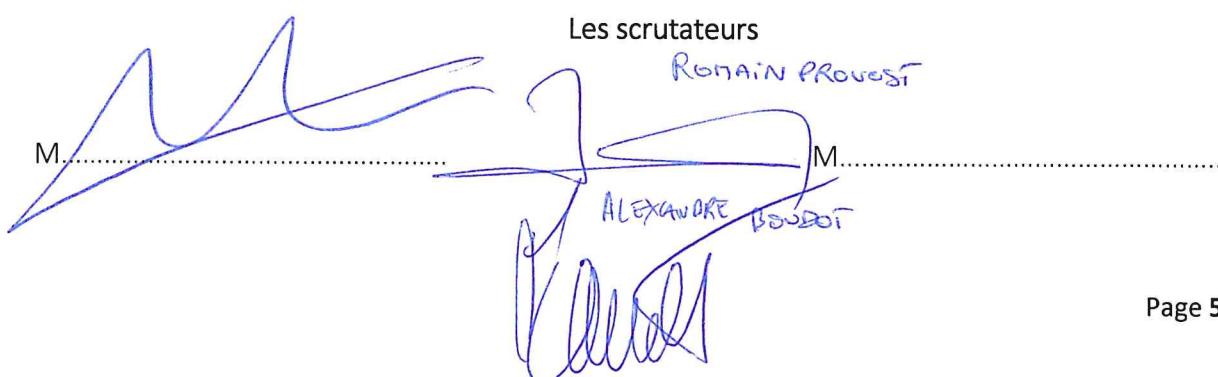
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Monsieur Philippe LELAURE

Le Secrétaire de séance
Pierre MANGIAPANE DE OLIVEIRA



Les scrutateurs
RONAIN PROVOST
ALEXANDRE BOUDOT



Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023,
dont le total est de 500 526 346 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 262 877 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 10 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 40 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les matières consommables ont été évaluées au prix d'acquisition. Les marchandises ont été évaluées au prix d'acquisition.

Le stock attaché à l'activité de centrale d'achats figure en classe 3 pour un montant de 59 177 198 euros.

Le stock de la centrale en dépôt pour le compte des adhérents, attaché à l'activité de commissionnaire à l'achat, est porté à l'actif en classe 4 dans le compte "client et comptes rattachés, créances adhérents sur stocks" pour 5 146 767 euros.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Concernant le litige R.S.I., détaillé au paragraphe suivant, le montant payé au titre des contributions sociales 2011, figurant en autre créances, a fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 755 831 euros.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

En avril 2009, la société a reçu une notification de vérification de l'assiette déclarée à la contribution sociale de solidarité des sociétés en 2008 sur le chiffre d'affaires 2007 par l'organisme R.S.I. (Régime Social des Indépendants).

Par un courrier du 20 avril 2010, le R.S.I. met fin à la procédure de contrôle engagée à l'encontre de la société au titre de la contribution 2008 et informe la société qu'elle ne peut plus bénéficier, à compter de la contribution 2010 (sur le chiffre d'affaires 2009), du régime dérogatoire de commissionnaire accordé depuis 1996.

La remise en cause par le R.S.I. du statut de commissionnaire est sur le fond contestée par la société, appuyée en cela par ses conseils. En tout état de cause, sur la forme, la décision de révoquer le rescrit obtenu en 1996 ne saurait avoir un caractère rétroactif : le fait génératrice de la contribution 2010 est fixé au 1er janvier 2010.

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Les comptes à termes ouverts dans les livres de la banque Caisse d'Epargne Côte d'Azur (CECAZ) à hauteur de 45.000.000€ ont fait l'objet d'un nantissement au 1er rang.

Règles et méthodes comptables

Ce nantissement, signé en date du 27/10/2023, vise à garantir l'engagement de garantie de paiement à première demande octroyé par la banque CECAZ à la SAS LL.SEC.OUEST dont l'associée unique est la société LECASUD.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3,4 %
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	15 698 887	3 300 822	982 464	18 017 246
- Terrains	1 185 311			1 185 311
- Constructions sur sol propre	11 552 930			11 552 930
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 160 510			3 160 510
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 236 329	772 499	230 005	11 778 823
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 689 511	91 517	31 341	16 749 687
- Matériel de transport	394 705		4 113	390 592
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 426 746	757 459	1 064 547	3 119 658
- Emballages récupérables et divers	1 024 164			1 024 164
- Immobilisations corporelles en cours		62 474		62 474
- Avances et acomptes	119 585		50 000	69 585
Immobilisations corporelles	48 789 791	1 683 949	1 380 006	49 093 734
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	188 149	1 000		189 149
- Autres titres immobilisés	10 894 347	340 522		11 234 869
- Prêts et autres immobilisations financières	15 110 065	59 471	3 445 161	11 724 375
Immobilisations financières	26 192 561	400 993	3 445 161	23 148 393
ACTIF IMMOBILISE	90 681 240	5 385 764	5 807 631	90 259 373

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS LL.SEC.OUEST 83340 LE LUC	1 000		100,00	
SEP FALDIS CONTENTIEUX 83340 LE LUC EN PROVENCE	77 139		98,81	
SASU LL.GEL 83340 LE LUC	1 000		100,00	-210 914
SASU LL.F&L 83340 LE LUC	1 000		100,00	-248 517
SARL SOCALID 83340 LE LUC EN PROVENCE	15 000	209 135	65,00	6 809
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	188 150	188 150	81 562 692		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	8 967 188	858 637	631 599	9 194 226
- Terrains	176 283			176 283
- Constructions sur sol propre	8 198 243	279 285		8 477 528
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 016 702	29 943		3 046 645
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 394 532	580 569	230 005	9 745 097
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 354 252	339 933	31 341	15 662 844
- Matériel de transport	398 232	637	4 113	394 756
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 193 852	205 040	1 064 547	2 334 345
- Emballages récupérables et divers	1 015 408	8 756		1 024 164
Immobilisations corporelles	40 747 504	1 444 162	1 330 006	40 861 661
ACTIF IMMOBILISE	49 714 693	2 302 799	1 961 605	50 055 887

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 952 967 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 000		1 000
Prêts	9 600 596	9 600 596	
Autres	2 123 778		2 123 778
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	188 221 275	187 526 289	694 986
Autres	157 880 328	157 124 497	755 831
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 125 990	6 125 990	
Total	363 952 967	360 377 372	3 575 596
Prêts accordés en cours d'exercice	22 050		
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 163 194		

Produits à recevoir

	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières	22 050	12 564
Créances clients et comptes rattachés	18 684 546	21 357 168
Autres créances	67 834 950	58 999 488
Disponibilités	3 392 822	1 590 505
Total	89 934 367	81 959 724

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 288 527	619 528	532 696	1 375 359
Total	1 288 527	619 528	532 696	1 375 359
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		619 528	532 696	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 375 359 euros.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 173 792,09 euros décomposé en 1 140 titres d'une valeur nominale de 152,45 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 060	152,45
Titres émis pendant l'exercice	80	152,45
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 140	152,45

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 587 922	91 796	59 181	2 620 537
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 587 922	91 796	59 181	2 620 537
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		91 796	59 181	

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	790 015		115 150		674 865
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	790 015		115 150		674 865
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			115 150		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 485 411 400 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	134 870 592	134 870 592		
- à plus de 1 an à l'origine	8 387 617	80 199		8 307 418
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 946 087	197 946 087		
Dettes fiscales et sociales	19 382 277	19 382 277		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	124 824 827	124 824 827		
Produits constatés d'avance				
Total	485 411 400	477 103 982		8 307 418
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	335 593			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	125 275			
(**) Dont envers les associés	19 877 517			

Charges à payer

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	980 527	375 718
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 452 445	49 746 932
Dettes fiscales et sociales	4 608 317	4 227 384
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 150 075	12 335 142
Total	32 191 365	66 685 175

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation	6 125 989	2 384 374
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	6 125 990	2 384 374

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	89 836 070		89 836 070
Ventes de marchandises	1 721 311 258		1 721 311 258
Produits des activités annexes	56 987 000		56 987 000
TOTAL	1 868 134 328		1 868 134 328

Prestation de services

Cotisations sur activité de grossiste :	38 192 413 €
Cotisations sur activité de commissionnaire à l'achat :	51 626 442 €
Autres prestations :	17 215 €

	89 836 070 €

Ventes de marchandises

Activité de grossiste :	863 902 790 €
Activité de commissionnaire à l'achat :	857 408 468 €

	1 721 311 258 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 59 000 euros

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 161	3 715
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 233	104 392
Reprises sur provisions et transferts de charge	174 331	408 831
Total des produits exceptionnels	197 725	516 938
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	62 512	84 828
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	488 236	199 833
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	91 796	280 944
Total des charges exceptionnelles	642 543	565 605
Résultat exceptionnel	-444 818	-48 667

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités fournisseurs	30 400	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	30 100	
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	130 776	1 161
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	359 472	
Amortissements dérogatoires	91 796	
Subventions d'investissement virées au résultat		22 234
Amortissements dérogatoires		59 181
Provisions pour risques et charges		115 150
TOTAL	642 544	197 726

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 365 personnes dont 4 apprentis et 16 handicapés.

	Personnel salarié
Cadres	18
Agents de maîtrise et techniciens	72
Employés	275
Ouvriers	
Total	365

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution ISOCEL</i>	2 351 100
<i>Caution DU FANGO</i>	177 716
Avals et cautions	2 528 816
Engagements en matière de pensions	2 247 225
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
 <i>Engagement de souscrire à l'augmentation de capital annuelle d'une union coopérative du Mouvement en garantie des emprunts donnés</i>	
 <i>Garantie de paiement à première demande au profit d'une Centrale d'achat nationale du Mouvement, en garantie du parfait paiement de tous les achats que ses adhérents effectueront auprès d'elle.</i>	5 254 183
<i>Caution droits sur vins et alcools</i>	2 400 000
Autres engagements donnés	7 654 183
 Total	12 430 224
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 247 225 euros
L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.
La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.
Hypothèse retenue: départ volontaire des salariés.
Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.